

Image not found or type unknown



Nouvelle gérance et bilan non déposé

Par **spiritspirit93**, le **18/01/2015 à 16:58**

Bonjour,

Je me trouve dans une situation assez compliqué je vous explique j'ai repris une société (sarl) mais l'ancienne gérante n'a pas déposé ses comptes annuels au greffe du coup je me retrouve avec des bilans qui ne m'appartiennent pas dois-je les déposer ou bien c'est à l'ancienne gérante de le faire merci de m'éclairer.

Par **spiritspirit93**, le **18/01/2015 à 17:40**

Svp aidez moi